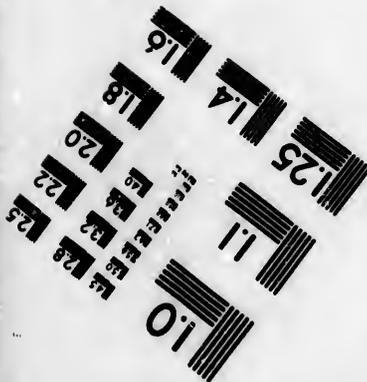
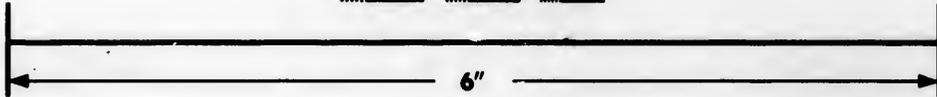
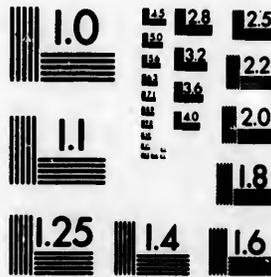


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input checked="" type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

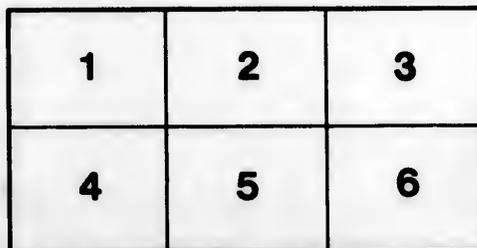
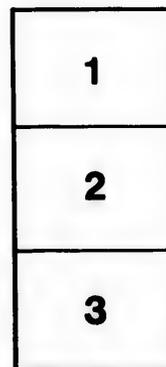
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure.
on à



Pa

I

p
p
m
1
2
a
i

r
r
r

BUREAU DU GRAND VOYER A QUEBEC,
LE 24 AVRIL, 1810.

*Pour les Inspecteurs et les Sous-voiers des Chemins et Ponts des Paroisses
des Campagnes du District de Québec.*

LES Inspecteurs et Sous-voiers ont déjà des ordres et des directions; qui les instruisent des devoirs qu'ils ont à remplir dans leurs offices pour exécuter la Loi, concernant les Chemins et Ponts; et afin de les rappeler à la mémoire de tous ceux qu'ils concernent, l'Inspecteur des Chemins; de chaque Paroisse, publiera l'Ordre du Grand Voyer, en date du 15e. Avril, 1799, celui en date du 8e. Avril, 1801, et celui en date du 29e. Avril, 1809, avec le présent Ordre, le prochain Dimanche ou Fête, après sa réception, à la porte de l'Eglise, à l'issue de l'Office Divin du matin.

En bien des endroits les Chemins conduisant d'une Paroisse à une autre, n'ont pas encore été faits de trente pieds de largeur entre deux fossés de trois pieds de largeur chaque, nonobstant la Loi et les Ordres donnés à cet effet, les Inspecteurs et Sous-voiers leur feront donner cette largeur sans différer,

La Loi requiert que les Inspecteurs fassent rapport au Grand-Voyer ou au Député Grand Voyer, une fois tous les six mois, et aussi dans le tems de sa tournée de l'état des Chemins et Ponts sous leur direction; Le Grand Voyer doit exiger que les Inspecteurs se conforment à cette règle.

Les Inspecteurs et Sous-voiers sont prévenus que le Grand Voyer est obligé par son devoir, d'être très strict à faire exécuter tout ce que la Loi ordonne, pour faire et entretenir Les Chemins et Ponts en bon ordre. La Loi ne fait aucune différence entre les chemins sur les premiers rangs, et ceux des profondeurs, et elle règle qu'ils doivent être tous également bien entretenus.

La Loi règle que lorsque le Grand-Voyer ou le Député Grand-Voyer ne sera pas requis de faire les répartitions des travaux des Chemins et Ponts publics, ces répartitions seront faites par les Sous-Voiers ou par la majorité de leurs voix, et comme il est survenu beaucoup de difficultés de ce que les Sous-Voiers faisoient des répartitions irrégulières, ce qui a occasionné des frais inutiles de poursuite, et a considérablement nui au bon ordre des Chemins et Ponts; et aussi afin que le Public ne soit pas assujéti aux frais d'avoir recouru au Grand-Voyer ou au Député Grand-Voyer, pour faire et faire homologuer des Procès Verbaux de répartition; le Grand Voyer a cru devoir envoyer aux Inspecteurs et Sous-Voiers des modèles de répartition à faire par les Sous-Voiers et des directions imprimées avec le présent ordre.

Les Inspecteurs et Sous-Voyers ne sauroient trop porter leur attention à ces répartitions, le manque de forme qui y feroit, exposeroit, comme cela a été souvent le cas, les Sous-voyers à faire des poursuites coûteuses, ou ils ne pourroient pas réussir.— Ces répartitions qui sont la partie la plus difficile de la Loi à remplir sont d'ailleurs nécessaires pour son exécution, et sont avantageuses au Public, parce que l'ouvrage se fait mieux et plus promptement, et avec moins de gêne pour ceux qui le font.

C'a été une erreur parmi les Sous-voyers dans plusieurs Paroisses, de penser qu'il n'y avoit que le Sou-voyer seul de la division qui dut faire les répartitions des travaux de telle division, l'Acte règle que ce sont tous les Sous-voyers de la Paroisse ensemble, compris celui de la division, ou au moins la majorité d'entr'eux qui doivent faire les répartitions.

Les Inspecteurs et Sous-voyers doivent faire attention que les Livres, Directions, Instructions, Modèles, Ordres et Procès Verbaux, que le Grand Voyer leur met entre les mains pour l'exécution de la Loi, ne leur appartiennent pas, mais appartiennent à leurs offices respectifs, et qu'ils doivent en avoir soin, en s'en servant, et doivent les transmettre à leurs successeurs en office; et tous les ans à la tournée du Grand-Voyer ou du Député Grand Voyer, ils doivent les lui montrer, pour qu'il voye s'ils ne sont pas égarés, et si leurs prédécesseurs les leur ont tous remis.

(Signé.)

J. B. DESTIMAUVILLE, G. V.

Pour Copie.

on à
cela
ou
plus
on,
plus

de
les
les
au

res,
and
ap-
a'ils
urs
du
ne

